

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Marché de fournitures courantes et de services

Acquisition de matériels scéniques

Commune de La Bâti-e-Neuve
32 place de la Mairie

05230 LA BÂTIE-NEUVE

Table des matières

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)	1
Marché de fournitures courantes et de services	1
1. Généralités :.....	4
Présentation du marché	4
Consistance du marché	4
Le marché consiste : en l’acquisition, l’installation, l’entretien.....	4
- De matériel scénique	4
- De matériel d’éclairage	4
- De matériel audiovisuel et sonorisation	4
Le marché sera constitué de 3 lots	4
Normes et documents de référence.....	4
Conditions de livraison des fournitures	5
Documents à remettre à la livraison.....	6
Réception et vérification des fournitures et matériels	6
Brevets	7
Garantie	7
2. Descriptif des matériels et prestations selon les lots	7
Lot 1 : matériel audio et vidéo	7
Système de sonorisation mobile	8
Accessoires obligatoires.....	8
Console de mixage numérique.....	8
Caractéristiques minimales	8
Boîtier de scène	9
Transport et protection	9
Câblage et accessoires	9
Lot 2 : Matériel d’éclairage.....	9
Console lumière.....	9
Projecteurs LED type PAR	10
Projecteurs asservis type lyres	10
Machine à brouillard.....	10
Accroche et câblerie.....	10
Lot 3 : Matériels divers scénique.....	11
Distribution électrique.....	11
Éléments de scène complémentaires	11

Accès et manutention	11
Habillage scénique.....	11
Structure grill technique	12

1. Généralités :

Présentation du marché

Le présent CCTP a pour objet de définir le marché d'acquisition de matériel scénique, pour les salles n° 750 de la commune de La Bâti-e-Neuve.

Son but est de spécifier les fonctions, caractéristiques, performances, niveau qualitatif auxquels devront répondre ces fournitures et ces services. Il définit également les conditions de livraison et de contrôle des fournitures livrées ainsi que les conditions de leur garantie.

Consistance du marché

Le marché consiste : en l'acquisition, l'installation, l'entretien

- De matériel scénique
- De matériel d'éclairage
- De matériel audiovisuel et sonorisation

Le marché sera constitué de 3 lots

Lot 1 : Matériel Audio visuel et sonorisation

Lot 2 : Matériel d'éclairage

Lot 3 : Matériels divers scénique

Normes et documents de référence

Outre les prescriptions particulières définies dans le paragraphe suivant et les normes citées en cours de texte, les études, calculs et exécution des fournitures sont conformes aux exigences des textes administratifs et législatifs qui leur sont applicables, aux D.T.U. et aux normes françaises et européennes.

Les ouvrages et matériaux mis en œuvre doivent être conformes aux prescriptions des documents ci-après, en plus des plans et du devis descriptif (sans que cette liste soit limitative) :

- Code de la Santé Publique
- Code du travail et directives de l'INRS 9 avenue Montaigne 75009 Paris
- Textes réglementaires relatifs à l'accueil des personnes handicapés notamment la Circulaire interministérielle du 29.01.79 - Décret 78.109
- Recueil des textes relatifs à l'utilisation et aux économies d'énergie (loi cadre n° 74-903 du 29.10.74 relatif aux économies d'énergie et ses décrets d'application)
- Normes françaises homologuées (NF) éditées par l'Association Française de Normalisation (AFNOR)

- Autres Normes applicables en France en vertu des accords internationaux - Décret 84-74 du 16/01/84 modifié
- Normes C.15-100, installations électriques

Cette liste n'est pas limitative et pour l'ensemble des textes précités ou non, il est toujours fait emploi de la dernière mise à jour : additifs, rectificatifs, etc., en vigueur à la date fixée pour la remise des offres.

Bien que ces documents ne soient pas joints au présent dossier, ils sont censés être connus des entrepreneurs et font partie intégrante des pièces contractuelles de l'accord-cadre.

Le titulaire est donc tenu de se conformer aux spécifications générales et documents techniques y figurant.

Dans le cas où les ouvrages décrits au présent devis pourraient différer ou comporter des indications opposées à celles des normes citées, l'entrepreneur doit toujours en informer la Maîtrise d'ouvrage (exploitant).

En cas de divergence entre spécifications et faute d'une mise au point préalable avec le Maître d'Ouvrage, il sera toujours retenu la plus contraignante.

Le rappel des principaux documents officiels énoncés ne constitue pas une liste exhaustive.

Conditions de livraison des fournitures

Le titulaire doit tout ce qui est lié au transport, au stockage et à la bonne conservation de ses matériaux et matériels. À ce titre :

- Il transportera lui-même à pied d'œuvre ses matériels, outils et matériaux
- il assurera toutes les manutentions
- il assurera le stockage et s'il y a lieu la mise en dépôt sur des étagères (y compris de grande hauteur supérieure à 3 m) dans les locaux réservés à cet effet que lui indiquera le maître d'ouvrage.

Les livraisons seront toutes effectuées dans les locaux à la salle n° 750, 750 avenue François Mitterrand, 05230 La Bâti-e-Neuve.

À cet effet, il est fortement recommandé aux titulaires de venir repérer la configuration des locaux où devront être livrés les matériels et de constater avant la livraison, les conditions de livraison. Il ne pourra prétendre à quelque rémunération pour frais supplémentaires de livraison.

Documents à remettre à la livraison

Le titulaire devra fournir au moment de la livraison rassemblés dans un/des classeurs :

- la nomenclature des divers matériels utilisés avec marques, références, calibres et réglages le cas échéant
- la documentation technique, d'exploitation et d'entretien des différents matériels particuliers

Tous ces documents devront être rédigés en français ou traduits, notamment les notices de fonctionnement, d'exploitation et d'entretien des matériels. Dans le cas de traduction, les documents originaux devront être joints au dossier.

Réception et vérification des fournitures et matériels

Les matériels et équipements livrés sont neufs, testés, sélectionnés et en l'état de sortie d'usine. En conséquence, ils sont protégés de toute dégradation avant leur mise en œuvre, que ce soit pendant leur transport ou lors de leur stockage. Si les protections d'usine ne s'avèrent pas suffisantes pour le stockage sur le chantier, le titulaire doit les renforcer ou les remplacer par des dispositifs plus résistants.

Chaque ensemble de matériel électrique ou chaque appareil électrique, quel qu'il soit, doit faire l'objet de contrôle et essais électriques in situ pour approbation par la Maîtrise d'Ouvrage (exploitant).

Les essais et vérifications auxquels est subordonnée la réception des équipements portent notamment sur :

- la conformité aux descriptifs et documents contractuels, aux normes et règlements applicables
- la bonne et complète réalisation des fournitures demandées
- la qualité de la mise en œuvre des différents matériels
- le bon fonctionnement des équipements fournis
- la fourniture de l'ensemble des documents dus à la livraison Une fiche d'essai est établie par matériel et présentée sous format A4.
- À l'issue des tests et essais dont il garde l'entière responsabilité, le titulaire doit assurer la rédaction et la diffusion du procès-verbal correspondant à l'ensemble des contrôles effectués.
- Les essais doivent être renouvelés après chaque contrôle qui n'aurait pas donné satisfaction et ce, jusqu'à l'obtention des résultats attendus. Le titulaire disposera d'un délai de 10 jours ouvrés pour remédier aux défauts constatés et pour mettre ses fournitures en conformité avec les objectifs de performance du marché et les règles de l'Art.
- Au cas où les résultats attendus ne pourraient être obtenus, la Maîtrise d'Ouvrage se réserve le droit de faire réaliser par toute entreprise de son choix les fournitures et le remplacement de tout ou partie du matériel concerné, afin d'obtenir le parfait

fonctionnement des équipements, et ceci aux frais exclusifs du titulaire du lot concerné.

Brevets

L'offre du titulaire doit prendre en compte toute charge relative aux droits de brevets, de modèle, de marque, de dénomination ou autres droits protégés nécessaires pour fournir le matériel ou réaliser la prestation conformément aux prescriptions. Il ne pourra pas se retourner vers le Maître d'Ouvrage en cas de réclamations.

Garantie

Le délai de garantie pour la totalité des équipements est fixé à 1 an.

Si certains matériels sont fournis par les constructeurs avec une garantie d'une durée supérieure à 12 mois, cette garantie sera entièrement répercutée au Maître d'Ouvrage.

Le titulaire s'engage à remplacer tout le matériel défaillant dont le fonctionnement défectueux n'est pas dû à une mauvaise utilisation des appareils.

Avant le démarrage de la garantie, le titulaire remettra au Maître d'Ouvrage en complément des documents cités les pièces suivantes :

- les titres de garanties fournisseurs et attestations d'assurances
- les licences d'exploitation des matériels et procédés brevetés ainsi que les droits d'usage afférents aux logiciels

2. Descriptif des matériels et prestations selon les lots

Pour chaque lot l'installation le montage et la mise en service sont compris ou peuvent faire l'objet d'une ligne détaillée dans le décompte des prix

Lot 1 : matériel audio et vidéo

Le présent lot a pour objet la fourniture, la livraison, l'installation et la mise en service d'un ensemble de matériel audio professionnel destiné à des usages événementiels et de diffusion mobile.

Le lot comprend :

- Un système de sonorisation mobile type colonne amplifiée,
- Une console de mixage numérique professionnelle,
- Un boîtier de scène,
- L'ensemble des accessoires nécessaires au fonctionnement (câblage, alimentation, protections et solutions de transport).

Les équipements proposés devront être neufs, de qualité professionnelle et conformes aux normes en vigueur.

Toute référence à une marque ou à un modèle s'entend « ou équivalent ».

Systeme de sonorisation mobile

Fourniture d'un système de sonorisation mobile de type colonne amplifiée, démontable et facilement transportable.

- Type : système colonne amplifié avec caisson de basses
- Puissance crête : $\geq 2\ 000\ W$
- Niveau de pression acoustique maximal : $\geq 130\ dB\ SPL$
- Réponse en fréquence : 38 Hz – 20 kHz (ou meilleure)
- Dispersion minimale :
 - Horizontale : 120°
 - Verticale : 30°
- Configuration minimale :
 - Caisson de basses avec haut-parleur 12"
 - Colonne avec au moins 6 haut-parleurs médium ($\approx 3"$)
 - Tweeter intégré
- Mixeur intégré
- Connectique minimale :
 - 2 entrées combo XLR/Jack
 - 1 entrée stéréo (RCA ou Jack)
 - 1 sortie XLR (mix out)
- Connectivité Bluetooth intégrée
- Alimentation : 100–240 V AC
- Couleur : noir ou équivalent
- Poids total : $\leq 30\ kg$ environ

Accessoires obligatoires

- Housse(s) de protection et de transport adaptée(s)
- Kit de câblerie complet (alimentation et liaisons audio)
- Tous éléments nécessaires à un fonctionnement immédiat

Console de mixage numérique

Fourniture d'une console de mixage numérique professionnelle adaptée à des prestations de sonorisation live.

Caractéristiques minimales

- Capacité : 48 canaux minimum
- Bus de mixage : 36 bus minimum
- Fréquence d'échantillonnage : 96 kHz
- Écran tactile couleur : ≥ 7 pouces
- Commandes physiques :
 - 16 + 1 faders motorisés minimum
 - Course des faders : 100 mm minimum
- Préamplification :
 - 16 préamplis micro minimum
- Traitements intégrés :
 - Au moins 8 moteurs d'effets stéréo
- Interface et ergonomie adaptées à une utilisation en exploitation live

Boîtier de scène

Fourniture d'un boîtier de scène compatible avec la console comprenant :

- Entrées/sorties audio adaptées à l'exploitation
- Liaison avec la console
- Câble de liaison d'une longueur minimale de 50 mètres

Transport et protection

- Flight-case ou fly case adapté pour la console
- Protections adaptées pour le boîtier de scène si nécessaire

Câblage et accessoires

Le titulaire devra fournir l'ensemble des équipements nécessaires au fonctionnement :

- Câbles audio (XLR, Jack ou équivalent selon besoins)
- Câbles d'alimentation
- Adaptateurs éventuels
- Tout accessoire nécessaire à une mise en service complète

L'installation devra permettre une utilisation immédiate sans fourniture complémentaire par le pouvoir adjudicateur.

Lot 2 : Matériel d'éclairage

Le présent lot concerne la fourniture, la livraison, l'installation et la mise en service d'un ensemble d'équipements d'éclairage scénique à usage événementiel mobile comprenant :

- Une console lumière – contrôleur DMX,
- Des projecteurs LED type PAR,
- Des projecteurs asservis type lyres,
- Une machine à brouillard,
- Les systèmes d'accroche,
- La câblerie et accessoires nécessaires au fonctionnement.

Console lumière

Fourniture d'un contrôleur DMX professionnel présentant les caractéristiques minimales suivantes :

- Gestion d'au moins 24 groupes de canaux
- Contrôle d'au moins 96 appareils
- Minimum 40 canaux de contrôle, 40 canaux maîtres et 40 fonctions de coupure
- Organisation par pages ou banques
- Écran LCD
- Faders de contrôle et commandes de vitesse/fondu

- Flight-case de transport
- Alimentation et câbles nécessaires

Projecteurs LED type PAR

Fourniture de projecteurs LED compacts type PAR (équivalent Showtec Compact Par 18 Q4 ou équivalent) :

- Technologie LED RGB ou RGBW
- Minimum **18 LED**
- Pilotage DMX
- Gradation électronique et programmes internes
- Double lyre pour pose ou accroche
- Boîtier robuste adapté à un usage mobile

Quantité : selon BPU/DQE.

Projecteurs asservis type lyres

Fourniture de lyres LED professionnelles Beam ou Beam/Wash :

- Source LED ≥ 200 W
- Pilotage DMX
- Effets couleurs et gobos
- Fonctions dimmer et stroboscope
- Mouvements motorisés Pan/Tilt
- Modes DMX, automatique et sonore
- Construction robuste pour usage scénique

Quantité : selon BPU/DQE.

Machine à brouillard

- Machine à brouillard adaptée à un usage scénique
- Commande manuelle et/ou DMX
- Flight-case de transport
- Fourniture de 5 litres de liquide
- Câbles d'alimentation

Accroche et câblerie

Fourniture d'un kit complet comprenant :

- Crochets de fixation adaptés aux projecteurs
- Élingues de sécurité conformes
- Câbles DMX en quantité adaptée
- Câbles d'alimentation et adaptateurs nécessaires

L'ensemble devra permettre une mise en service immédiate.

Lot 3 : Matériels divers scénique

Le présent lot concerne la fourniture, la livraison et la mise en service d'équipements scéniques comprenant :

- Distribution électrique,
- Éléments de scène complémentaires,
- Équipements d'accès et de manutention,
- Habillage scénique,
- Structure grill technique,
- Systèmes de levage,
- Câblerie et accessoires nécessaires.

Les équipements devront être neufs, conformes aux normes en vigueur (CE et sécurité spectacle) et compatibles avec les installations existantes. Toute référence s'entend comme un niveau de performance minimal ou équivalent.

Distribution électrique

Fourniture d'une armoire de distribution électrique :

- Armoire 32 A triphasée
- Protections intégrées conformes aux normes électriques en vigueur
- Connectique adaptée aux usages scéniques
- Câble d'alimentation principal d'une longueur minimale de 15 mètres

Éléments de scène complémentaires

Fourniture de 10 modules de scène compatibles avec l'installation existante.

Caractéristiques minimales :

- Modules de dimensions 1,20 m x 1,20 m
- Structure acier galvanisé
- Plateau en contreplaqué antidérapant
- Hauteur réglable (environ 0,70 m à 1,20 m)
- Charge admissible $\geq 750 \text{ kg/m}^2$
- Compatibilité mécanique avec les éléments déjà en place

FT Podium Démontable

Accès et manutention

- Fourniture d'une rampe de chargement d'une longueur minimale de 3 mètres
- Structure robuste adaptée au transport de matériel scénique

Habillage scénique

Rideaux de scène

- Rideau de face rouge
- Dimensions minimales :
 - Largeur : 12 mètres

- Hauteur : 6 mètres
- Tissu velours ou équivalent
- Classement au feu M1
- Système de fixation compatible avec la structure

Système de manœuvre

- Fourniture d'une patience de rideaux
- Longueur : 12 mètres
- Système d'accroche et de commande manuel ou équivalent

Console technique

Fourniture d'une console technique (régie) :

- Structure de régie ou table technique
- Longueur minimale : 12 mètres
- Système d'accroche ou d'intégration pour équipements techniques
- Fourniture d'un fly-case ou solution de protection si applicable

Structure grill technique

Structure

Fourniture d'un grill scénique en structure aluminium type 290 ou équivalent :

- Dimensions : 10 m x 6 m
- Structure rectangulaire complète
- Ajout d'une traverse intermédiaire
- Fourniture des towers (pieds/élévateurs) nécessaires

Système de levage

- Moteurs de levage capacité 1 tonne minimum
- Système de double freinage
- Fourniture :
 - Sac à chaîne
 - Connecteur d'alimentation
 - Notice d'utilisation
 - Certificat de conformité

Commande et câblerie

- Câblerie d'alimentation et de commande
- Télécommande de contrôle des moteurs (minimum 4 voies)

OPTION : Fourniture d'un tapis de scène

Le présent marché comprend la fourniture d'un tapis de scène destiné à l'équipement du plateau.

Le tapis devra être de qualité professionnelle, adapté à un usage scénique intensif (danse, théâtre, événements).

Le revêtement sera de type PVC ou équivalent, non réfléchissant, de couleur noire mate, avec une surface antidérapante et une bonne résistance à l'usure. Il devra être compatible avec une pose temporaire ou permanente sur plateau existant.

Les lés seront livrés aux dimensions nécessaires pour couvrir l'intégralité de la surface du plateau. Les raccords devront permettre une jonction discrète et sécurisée (adhésif spécifique ou système équivalent).

Le titulaire précisera dans son offre :

les caractéristiques techniques du tapis (épaisseur, poids, matériau) ;

les dimensions des lés proposés ;

les recommandations de pose, d'entretien et de stockage.

La fourniture comprendra également les accessoires nécessaires à la mise en œuvre (adhésifs de jonction et de fixation compatibles avec le revêtement).

A.....le

L'entreprise :

(Mention Lu et Approuvé,

Cachet et signature)